Les animaux ne meurent pas

Cette tribune libre d'un camarade de la Tendance CLAIRE n'engage que son auteur. Elle le mérité d'ouvrir la discussion sur la question animale dans la TC : à suivre…



La même scène se répète à chaque épizootie, vache folle, grippe aviaire, fièvre porcine… L'abattage de milliers d'animaux non humains (ANH), quoique généralement reconnu comme nécessaire, émeut éleveurs et grand public. Etrange affliction pour le sort d'êtres de toute manière destinés à l'abattoir… Leur mort, qui passe habituellement inaperçue, prend alors une tournure tragique, presque scandaleuse. Si la « production animale », comme son nom l'indique, participe au PIB, l'abattage est pure destruction de forces productives, et le mot même semble entouré d'effroi. « Tu ne tueras point sans profit » pourrait être gravé dans nos tables de la Loi.

Mis à part ces cas (au demeurant de moins en moins rares), les ANH que nous tuons ne meurent pas. Les poissons sont « prélevés », les poulets « transformés », les vaches laitières au rendement devenu insuffisant « reformées »… on aurait tort de ne voir là que des euphémismes de communicants. Le spécisme ne considérant que les espèces, la question de la vie et de la mort ne saurait se poser à l'échelle des individus.

On consent à s'inquiéter de l'érosion de la biodiversité, c'est-à-dire que l'on reconnaît (au moins théoriquement) le droit des espèces à exister. Mais ce droit ne saurait s'étendre aux individus, l'un pouvant bien remplacer l'autre. Le principe de compensation, sur lequel s'appuie largement l'action publique en matière environnementale, est tout entier bâti sur cette équivalence comptable : une alouette vaut une alouette, un chamois vaut un chamois, etc.

La question de la surpêche, comme celle, à une autre échelle, des quotas de chasse, illustre cette incapacité à concevoir la mort des ANH comme autre chose qu'une mauvaise administration des stocks. La gestion de nos réserves en bons pères de famille : voilà le mot final de l'écologie de marché. « Croissance verte » est-il un oxymore tellement absurde dans une société qui vante la « viande bio » (littéralement : « cadavre vivant ») ?

Les ANH qui meurent sont toujours tués *ailleurs* : c'est dans les baignoires des musulmans que l'on égorge le mouton, sur les marchés chinois que l'on fait bouillir le pangolin… A l'occasion, quand des caméras révèlent les conditions d'existence des

animaux d'élevage, l'ailleurs se rapproche un peu, mais la mort n'est pas du terroir, même quand elle est solidement implantée dans nos campagnes. Il s'agit là d'élevage « intensif », « industriel », « hors-sol », autant de mots qui le disqualifient brièvement avant, une fois l'émotion retombée, le retour à un confortable oubli. L'élevage paysan, local, bien-de-chez-nous, est, lui, c'est bien connu, respectueux du bien-être animal.

Il en va de même pour la chasse : meurtrière lorsqu'elle concerne des animaux exotiques, elle a chez nous des vertus de régulation des écosystèmes, donc de préservation de la vie. Autant le braconnage des éléphants ou les safaris de touristes occidentaux évoquent de sanglants massacres, autant la chasse au sanglier participe au cycle de la vie, éternel puisque naturel. Nos ancêtres les gaulois n'en faisaient-ils pas autant ?

La non-mort des ANH vient clôturer leur non-vie. Le sort de tel ou tel individu n'ayant aucune importance, nous sommes toujours prêts à célébrer l'espèce, c'est-à-dire une vie abstraite, celle *du* loup gris, *de* l'ours brun, *du* lapin de garenne, de *la* vache charolaise… L'existence concrète des individus, leurs expériences particulières, leurs joies, leurs peines, etc. n'est même pas reconnue (sauf pour les ANH domestiques qui, justement, ne meurent en général pas de notre main).

Il est d'ailleurs à souligner que, parmi les reproches les plus courants faits à l'alimentation végane, figure celui de la disparition d'espèces qui ne sauraient se maintenir sans élevage. Au-delà de la bouffonnerie de l'inversion accusatoire (épargner les ANH reviendrait à les condamner), le spécisme et le capitalisme se font téléologiques : puisque les animaux existent pour nous servir, quelle serait leur utilité si nous y renonçons ? Pourquoi continuer à les entretenir sans possibilité d'en tirer quelque argent ? « Tu n'épargneras point sans profit »…

Lorsque le cas particulier d'un ANH provoque quelque remous dans l'opinion (cerf traqué jusque dans l'espace urbain par une chasse à courre, truie agonisante dans un hangar sordide), avertissement est donné : gare à ne pas se laisser guider par l'émotion ! Hier encore sensiblerie déplacée et affaire de bonnes femmes, la question animale se voit aujourd'hui reconnaître une certaine légitimité, à la condition qu'elle ne dépasse pas les bornes du raisonnable.

Nommer les choses, voilà bien la première des déraisons. Parler de la mort des invisibles, admettre son existence, est déjà une faute de goût. Continuons de gâcher le « plaisir dans l'assiette » et abordons franchement leur droit à la vie !

Kolya Fizmatov, le 12 juillet 2022